



Club de patinage artistique
Blainville
Sainte-Thérèse

GUIDE

DU

PATINEUR

SAISON 2009/2010

TABLE DES MATIÈRES

- Membres du C.A. du C.P.A. Blainville / Ste-Thérèse	3
- Liste des entraîneurs.....	4
- Qu'est-ce que le C.P.A. Blainville / Ste-Thérèse.....	5
- Autofinancement	12
- Règlements de la patinoire.....	15
- Critères d'attribution des solos pour la Revue sur Glace	17
- Calendrier des événements 2009/2010	23
- Feuilles de résultats de compétition	24
- Info-Parents.....	25

C.P.A. BLAINVILLE / STE-THÉRÈSE
1000 chemin du Plan Bouchard
Blainville, Québec J7C 3S9

Région des Laurentides (LO)

Club no. 1000832

Aréna de Blainville, 1009 rue de la Mairie, Blainville
Aréna de Ste-Thérèse, Aréna du Cégep, 50 rue St-Louis, Ste-Thérèse
Site internet : <http://www.cpa-blainville-ste-therese.com>
Courriel : info@cpablainville.com

Présidente Relève / Lauréats	Lyne Urbain	(450) 433-9567 lyneurbain@videotron.ca
Vice Président Tests / Jeunes Talents	Bernard Roy	(514) 992-6216 broy4@videotron.ca
Vice-Présidente Compétitions	France Martin	(450) 430-2468 france.martin14@videotron.ca
Trésorière	Sylvie Lauzon	(450) 433-6757 sylvie.lauzon@lauzongiroux.ca
Secrétaire	Kathy Henry	(450) 430-8167 kathy.henry@videotron.ca
Directeur Photos	Flavio Marcon	(450) 434-9227 fmarcon@videotron.ca
Directeur Président du gala 2010	Martin Granger	(514) 892-9599 martin.granger5@hotmail.com
Directrice Patinage Plus	Nathalie Landry	(450) 434-5575 nathalie_landry6@sympatico.ca
Directrice Auto-financement	Geneviève Pinsonneault	(450) 419-4495 geny23@videotron.ca
Directrice	Brigitte Ouimet	(450) 508-4043 ouimet.brigitte@hotmail.com

NOS ENTRAÎNEURS AU SEIN DU CLUB 2009-2010

<u>NOM & PRÉNOM</u>	<u>NO. DE TÉLÉPHONE</u>	<u>TAUX 15 MIN.</u>
Boisvert, Manon	(514) 918-2666	10.50 \$
Boisvert, Nancy	(450) 472-7385	10.00 \$
Bourgon, Nancy	(450) 419-1617	8.00 \$
Desjardins, Kim	(450) 939-1460	8.50 \$
Desjardins, Yvan	(450) 621-4360	11.00 \$
DeVillers, Kim	(450) 437-0279	6.50 \$
Duguay, Manon	(450) 438-8696	7.00 \$
Emond, Nicole	(450) 621-4750	8.50 \$
Gauthier, Dominique	(450) 420-2936	6.50 \$
Gervais, Hélène	(450) 433-1626	10.00 \$
Henriques, Sarah	(450) 433-9567	6.00 \$
Houle, Nathalie	(450) 623-8321	10.00 \$
Jean, Sonya	(450) 628-7148	7.50 \$
Labrecque, France	(450) 965-4023	9.50 \$
Lavallée, Fanchon	(450) 979-1728	7.50 \$
Morency, Claudine	(450) 621-4360	9.00 \$
Proulx, Geneviève	(514) 898-7161	9.50 \$
Ramoundos, Cathy	(450) 565-8275	9.00 \$
Saumier, Julie	(450) 473-1710	8.50 \$

QU'EST-CE QUE LE C.P.A. BLAINVILLE / STE-THÉRÈSE ?

HISTORIQUE :

Le Club de Patinage Artistique Blainville/Ste-Thérèse présentera cette année son 35e gala. C'est le plus gros CLUB de la région des Laurentides avec près de 350 patineurs à chaque année. Ceux-ci sont âgés de 3 ans à 21 ans ... et plus à l'occasion (**adultes admis en danse**).

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (C.A.) :

Pour gérer le tout et voir au bon fonctionnement du Club, il y a les membres du C.A. du C.P.A. Blainville/Ste-Thérèse. Ils se font un devoir de protéger les statuts amateurs de ses membres. Ils prennent les sanctions nécessaires lorsqu'il le faut tout en s'assurant qu'elles soient respectées.

Ils se doivent de donner les meilleurs services professionnels possibles, tout en maintenant le coût des inscriptions et autres le plus bas possible. La plupart des membres du C.A. sont tous des parents de patineurs qui sont élus par des membres du Club lors de l'assemblée générale annuelle.

Le C.A. du C.P.A. Blainville/Ste-Thérèse est formé d'un président, de deux vice-présidents, d'un trésorier, d'une secrétaire, de cinq directeurs et du président sortant. Des élections sont tenues lors de l'assemblée générale annuelle du Club ou chaque membre actif, représenté par un parent dans le cas des enfants mineurs, est invité à y assister pour se promouvoir de son droit de vote et ainsi déterminer la tenue de ces différents postes d'officier. Les mandats sont généralement d'une durée de deux ans.

Les postes attribués aux autres directeurs sont distribués par le président du C.A. en tenant compte des goûts personnels de chacun de préférence et des compétences requises pour exercer le poste assigné. **Tous les membres du C.A. sont des personnes qui travaillent bénévolement, donc qui méritent le respect, tant de la part des professionnels (entraîneurs) que de ses membres (parents, patineurs).**

Il n'est pas facile d'être bénévole de nos jours. Mais nos bénévoles trouvent le temps. Ils recueillent les informations et les redistribuent aux membres. Nous vous invitons à consulter régulièrement les babillards vitrés situés dans les arénas de Blainville et de Ste-Thérèse ou notre site internet car des communiqués aux parents y sont affichés tout au cours de l'année.

Les membres du C.A. se doivent d'administrer les argents amassés par le club, ce qui représente un montant global d'environ 100,000.00\$ par année. Si un Club fait des profits et bien ces mêmes profits se doivent d'être redistribués aux membres par divers services offerts ou autres (coût d'inscription abordable, correspondance, journal, fête de l'Halloween, fête de Noël... etc). Personne ne doit faire de l'argent avec un Club contrairement à ce que certaines personnes pourraient en penser. Sur les argents amassés dans l'année, environ 45,000\$ est consacré uniquement à la tenue du spectacle annuel, c'est **Notre Revue sur Glace**.

PROGRAMME Patinage Plus (P.P.)

Dans la pratique du patinage artistique, nous retrouvons le programme P.P. (Patinage Plus). Celui-ci est constitué de différentes étapes à franchir qui ont été conçues dans le but d'initier nos plus jeunes patineurs aux techniques de bases requises pour la pratique du patinage artistique. Il est constitué plus exactement de 6 étapes essentielles à franchir en plus d'une 7e étape (facultative), soit:

- L'étape 1 = Équilibre
- L'étape 2 = Glissés avant
- L'étape 3 = Glissés arrière
- L'étape 4 = Courbes
- L'étape 5 = Puissance
- L'étape 6 = Vitesse
- L'étape 7 = Pré-préliminaire (facultatif)

Il existe également 6 autres étapes, que l'enfant réussit au fur et à mesure de son avancement dans les étapes précédentes, soit les mouvements de base de chacune de ces étapes (1 à 6) et qui sont :

- Les déplacements avant
- Les déplacements arrière
- Les arrêts
- Les virages
- Les pirouettes
- Les sauts

Le patineur peut donc, par exemple, obtenir son "écusson" des déplacements avant, avant d'avoir complété les six premières étapes. Vous trouverez à la page suivante, le tableau explicatif que les entraîneurs complètent pour chaque patineur au fur et à mesure de son développement. Votre enfant est évalué sur une base régulière par l'entraîneur responsable du groupe. Les patineurs P.P. sont enseignés par des assistants de programme âgés entre 10 ans et 20 ans ayant reçu une formation au préalable.

Vous pouvez offrir des cours privés, donnés par un entraîneur professionnel, à votre enfant pendant son heure de cours. Ceci étant bien entendu facultatif. Vous devrez en assumer le choix et en défrayer les coûts vous-même et ce directement avec l'entraîneur que vous aurez choisi.

N.B. : SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS AU SUJET DU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENFANT, TOUJOURS VOUS ADRESSER À L'ENTRAÎNEUR RESPONSABLE ET NON À L'ASSISTANT DE PROGRAMME.

COMTE-RENDU DES PROGRÈS PERSONNELS DU PATINEUR



Nom du patineur: _____

Session: _____

		P R O G R E S S I O N S D E S H A B I L E T É S												Date de réussite du mouvement de base	Étape 7 (facultatif) Pré-préliminaire					
Mouvement de base	Étape 1 (Équilibre)	Étape 2 (Glissés avant)	Étape 3 (Glissés arrière)	Étape 4 (Courbes)	Étape 5 (Puissance)	Étape 6 (Vitesse)														
Déplacement avant	<input type="checkbox"/> Équilibre sur les deux pieds en plaçant le regard (posture et alignement). <input type="checkbox"/> Marche sur place. <input type="checkbox"/> Marche avant (branche du canard).	<input type="checkbox"/> Séquence de poussées et de glissés continus avant (min. huit poussées fortes). <input type="checkbox"/> Glissés avant (sur deux pieds et sur un pied). <input type="checkbox"/> Départ avant en position de saut. <input type="checkbox"/> Godille avant sur deux pieds.	<input type="checkbox"/> Skalom avant (sur deux pieds et sur un pied). <input type="checkbox"/> Séquence de poussées et de glissés continus arrière (min. huit poussées fortes). <input type="checkbox"/> Glissés arrière deux pieds à un pied). <input type="checkbox"/> Godille arrière sur deux pieds.	<input type="checkbox"/> Glissés avant sur une courbe SAM (deux pieds à un pied). <input type="checkbox"/> Glissés avant sur une courbe SCAM (deux pieds à un pied). <input type="checkbox"/> Croisés marchés. <input type="checkbox"/> le droit croisant le gauche. <input type="checkbox"/> le gauche croisant le droit.	<input type="checkbox"/> Fortes poussées avant SAM sur un cercle. <input type="checkbox"/> Fortes poussées avant SCAM sur un cercle. <input type="checkbox"/> Croisés avant (sur un tracé de la figure 8). <input type="checkbox"/> Exercices de courbes sur deux courbes et alternance.	<input type="checkbox"/> Poussées-élans périmétriques avant rapides SAM. <input type="checkbox"/> Poussées-élans périmétriques avant rapides SCAM.													J M A	<input type="checkbox"/> Courbes complètes sur une ligne. <input type="checkbox"/> AVE <input type="checkbox"/> ARI <input type="checkbox"/> Poussées-élans périmétriques avant rapides avec croisés SAM. <input type="checkbox"/> Poussées-élans périmétriques avant rapides avec croisés SCAM. <input type="checkbox"/> Pas progressifs avant. <input type="checkbox"/> Chassés avant. <input type="checkbox"/> Roués avant ou roués avant arrêt.
Déplacement arrière	<input type="checkbox"/> Marche arrière (8 pas) et sur deux pieds.	<input type="checkbox"/> Marche arrière et glissés incorporés.	<input type="checkbox"/> Anis chaise-neige avant ou anis demi-chaise-neige avant. <input type="checkbox"/> Demi-virage sur deux pieds sur place.	<input type="checkbox"/> Anis avant de côté sur les deux pieds. <input type="checkbox"/> Virage d'arrêt en avant sur deux pieds, sur une courbe. <input type="checkbox"/> Virage d'avant en arrière sur un pied, sur une courbe.	<input type="checkbox"/> Fortes poussées arrière SAM sur un cercle. <input type="checkbox"/> Fortes poussées arrière SCAM sur un cercle.	<input type="checkbox"/> Poussées-élans périmétriques arrière rapides SAM. <input type="checkbox"/> Poussées-élans périmétriques arrière rapides SCAM. <input type="checkbox"/> Croisés arrière (sur un tracé de la figure 8). <input type="checkbox"/> Exercices de courbes (sur deux courbes et alternance).													J M A	<input type="checkbox"/> Courbes complètes sur une ligne. <input type="checkbox"/> AVE <input type="checkbox"/> ARI <input type="checkbox"/> Poussées-élans périmétriques arrière rapides avec croisés SAM. <input type="checkbox"/> Poussées-élans périmétriques arrière rapides avec croisés SCAM. <input type="checkbox"/> Pas progressifs arrière. <input type="checkbox"/> Chassés arrière. <input type="checkbox"/> Roués arrière ou roués arrière arrêt.
Arrêt	<input type="checkbox"/> Tomber -> se relever. <input type="checkbox"/> Faire de la neige.	<input type="checkbox"/> Anis chaise-neige avant ou anis demi-chaise-neige avant.	<input type="checkbox"/> Anis chaise-neige arrière ou anis demi-chaise-neige arrière.	<input type="checkbox"/> Anis avant de côté sur les deux pieds.	<input type="checkbox"/> Anis de côté sur un pied.	<input type="checkbox"/> Anis rapide de côté sur les deux pieds avant.													J M A	<input type="checkbox"/> Patinage avant rapide, arrêt. <input type="checkbox"/> Patinage arrière rapide arrêt.
Virage	<input type="checkbox"/> Quart de tour sur place et sur deux pieds.	<input type="checkbox"/> Demi-virage sur deux pieds sur place.	<input type="checkbox"/> Virage sur deux pieds avant à arrière. <input type="checkbox"/> Virage sur deux pieds arrière à avant.	<input type="checkbox"/> Virage d'arrêt en avant sur deux pieds, sur une courbe. <input type="checkbox"/> Virage d'avant en arrière sur un pied, sur une courbe.	<input type="checkbox"/> Virage sur une courbe, d'arrière à avant, avec changement de pied. <input type="checkbox"/> GARE - DAVE ou DARE - DAVE ou DARI - DARI ou DARI - GARI.	<input type="checkbox"/> Poussées-élans sur une courbe avec croisés et virages. <input type="checkbox"/> Virage sur une courbe, avec changement de pied. <input type="checkbox"/> Virage d'arrière à avant sur un pied, sur une courbe. <input type="checkbox"/> Existence <input type="checkbox"/> Intérieur.													J M A	<input type="checkbox"/> Séquence de pas simple sur un tracé prescrit sur une ligne (sur les deux bords et des motifs).
Prouette	<input type="checkbox"/> Marcher en rond sur place.	<input type="checkbox"/> Prouette sur deux pieds.	<input type="checkbox"/> Prouette sur deux pieds en alternant les pieds.	<input type="checkbox"/> Prouette avant sur un pied (plus d'une révolution). <input type="checkbox"/> Prouette assise sur deux pieds.	<input type="checkbox"/> Prouette avant sur un pied (plus d'une révolution). <input type="checkbox"/> Prouette arrière sur un pied (une révolution).	<input type="checkbox"/> Prouette sur un pied avec une case d'arrêt (plus d'une révolution). <input type="checkbox"/> Prouette arrière sur un pied (* d'une révolution).													J M A	<input type="checkbox"/> Prouette sur un pied avec une case d'arrêt (plus d'une révolution). <input type="checkbox"/> Prouette arrière (une révolution). <input type="checkbox"/> Prouette assise arrière (une révolution).
Saut	<input type="checkbox"/> Saut à deux pieds sur place.	<input type="checkbox"/> Saut sur deux pieds pendant un glissé avant.	<input type="checkbox"/> Saut sur deux pieds en déplacement arrière.	<input type="checkbox"/> Saut d'avant en arrière et d'arrière en avant sur deux pieds, sur une courbe.	<input type="checkbox"/> Saut sur un pied d'avant en arrière. <input type="checkbox"/> Saut puissant avant.	<input type="checkbox"/> Saut arrière piqué. <input type="checkbox"/> Saut puissant avec rotation.													J M A	<input type="checkbox"/> Saut de valée (6 partir de croisés arrière). <input type="checkbox"/> Saut de boucle piqué. <input type="checkbox"/> Saut Satchow. <input type="checkbox"/> Demi-fige ou demi-Lutz.
Date de fin de l'étape	J M A	J M A	J M A	J M A	J M A	J M A	Étape 7												J M A	J M A
Habiletés défilé (facultatif) Options du programme: F: figure PS: puissance	<input type="checkbox"/> F: patinage avant sur toute la largeur de la patinoire sans tomber. <input type="checkbox"/> P: tomber et se relever en mouvement. <input type="checkbox"/> P: équilibre sur un pied en patinage avant.	<input type="checkbox"/> F: patinage avant autour du périmètre de la patinoire. <input type="checkbox"/> P: patinage arrière sur la largeur de la patinoire. <input type="checkbox"/> P: virage glissé serré. <input type="checkbox"/> P: équilibre sur un pied en patinage arrière.	<input type="checkbox"/> F: patinage arrière sur le périmètre de la patinoire. <input type="checkbox"/> F: spirale avant. <input type="checkbox"/> P: départ en «V» à partir d'un arrêt chaise-neige arrière.	<input type="checkbox"/> F: spirale arrière. <input type="checkbox"/> P: départ en «V» à partir d'un arrêt chaise-neige avant. <input type="checkbox"/> P: mouvement latéral avant. <input type="checkbox"/> P: ligne avant (6 à 8 patineurs).	<input type="checkbox"/> F: tir au canard. <input type="checkbox"/> P: mouvement latéral arrière. <input type="checkbox"/> P: départ arrière rapide à partir d'un arrêt de côté. <input type="checkbox"/> P: tourniquet à quatre allas avant (minimum 8 patineurs).	<input type="checkbox"/> F: rampe quel saut d'une rotation. <input type="checkbox"/> F: prouette arrière avec petit bord à 90°. <input type="checkbox"/> P: virage piqué inversé sur un pied (accroché sur un pied simple (6 à 8 patineurs) - une direction.													Habiletés défilé	<input type="checkbox"/> Saut de boucle. <input type="checkbox"/> Appel demi-Axel. <input type="checkbox"/> Prouettes arabesques ou prouette arabesque arrière.

LES PETITS PAPIERS ROSES...

Lorsque votre enfant est évalué et qu'il passe avec succès une étape, l'entraîneur responsable lui remet un petit papier rose mentionnant la réussite de cette étape. Vous devez à ce moment-là venir nous voir pour acheter l'écusson correspondant à cette étape au coût de 1\$. Par la suite, cet écusson peut être collé ou cousu sur la jupe de votre fille ou sur le chandail de votre garçon.

PROGRAMME « BOULE DE NEIGE »

Le CPA Blainville/Ste-Thérèse a mis en place le programme « Boule de Neige » qui correspond à une chorégraphie de groupe pour le niveau Patinage Plus. Une pratique est organisée durant les 10 dernières minutes de chaque cours. De plus, le club formera une équipe « Boule de Neige » qui participera à la fin de l'année à une compétition régionale. Pour être éligible, votre enfant doit être inscrit au programme de Patinage Plus et avoir réussi au complet l'étape 4 ou plus. L'équipe comprendra 16 patineurs/patineuses sélectionnés parmi les personnes intéressées. Des pratiques se dérouleront tous les dimanches de 10h15 à 10h45 au coût de 50\$ pour la saison. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

QU'ARRIVE-T-IL À LA FIN DE LA RÉUSSITE DE TOUTES LES ÉTAPES ?

Une fois les étapes du Patinage Plus franchies, votre enfant devient un patineur de niveau Aspirant. C'est à ce moment que vous devrez lui choisir un entraîneur professionnel qui lui donnera des cours privés, les cours de groupe étant terminés. Ce sera à vous de déterminer la durée du cours privé que vous désirez offrir à votre enfant durant sa session de patinage.

Il est de la responsabilité du parent de voir à réserver lui-même l'entraîneur de son choix. En aucun temps, le CLUB ne sera responsable de la non disponibilité de ces derniers. **LES LEÇONS PRIVÉES SE PAIENT DIRECTEMENT À L'ENTRAÎNEUR**

NOS ENTRAÎNEURS PROFESSIONNELS :

Tous les Clubs ont différents entraîneurs professionnels qui demandent différents salaires. Nous croyons que ces échelles de salaires sont justifiées. Il est normal qu'un entraîneur professionnel qui a à son actif un ou des patineurs de niveau international demande un salaire plus élevé qu'un professionnel local, ou que celui qui débute.

D'autres professionnels n'ont pas de niveaux élevés, mais par contre, ils ou elles enseignent une base fantastique et ils ou elles savent bien nous démontrer que leurs élèves font du bon travail. Ces entraîneurs ont aussi leur place puisque tous les patineurs n'ont pas le même objectif et que nous nous devons de respecter ce fait.

Au C.P.A. Blainville/Ste-Thérèse, il y a des patineurs de niveau *Star (tests)* et des patineurs de niveau *Compétition*. Selon le but propre à chacun des patineurs, il appartient aux parents de juger et de faire le choix approprié le moment venu. Leur entraîneur professionnel pourra également les guider dans ce choix. Le C.P.A. Blainville/Ste-Thérèse a présentement 19 entraîneurs(eures) inscrits

sur sa liste officielle.

Le Club opère sur une base saisonnière, soit pour les saisons automne et hiver.

PATINEURS STAR (DE TESTS) :

Dans les catégories plus avancées, nous retrouvons des patineurs de tests dans les niveaux suivants:

Aspirant :	Aucun test passé
Intermédiaire :	Test préliminaire et junior bronze
Sénior :	Sénior bronze, junior argent, sénior argent et or

PATINEURS DE COMPÉTITIONS :

Pré-juvénile, juvénile, pré-novice, novice, junior et sénior

PHOTOS ANNUELLES & VIDÉOS

Au C.P.A. Blainville / Ste-Thérèse, il y a différentes sessions de photos. Une première séance est organisée en novembre, une seconde lors de la compétition La Relève et une dernière lors des pratiques du gala.

Environ deux semaines avant l'événement, vous recevrez un avis écrit ainsi qu'une enveloppe vous informant des dates et lieux de prises des photos et du coût.

Les photos doivent être payées la journée même de la prise de photo, en utilisant l'enveloppe prévue à cet effet. L'enveloppe devra contenir le montant exact en argent comptant (pas de chèque) et sera remise au photographe.

Pour des raisons de rapidité, les parents ne sont pas autorisés à assister à cette session. Des parents bénévoles s'occuperont des enfants.

Photos du programme de la revue sur glace (commandité)

Une date est cédulée à la fin février pour la prise de photo des patineurs et patineuses commandités.

Les parents doivent fournir, au plus tard la journée même de la photo, le mot qu'ils désirent faire paraître avec la photo de leur enfant dans la revue. La carte d'affaires et le paiement du commanditaire, doivent être remis au plus tard le 31 janvier 2010.

Lors de la prise de photo, l'enfant doit être vêtu du costume du club, d'une robe de patin ou de son ensemble de compétition, au choix du parent.

Photos et vidéo (Gala de fin d'année)

Des photos individuelles et de groupe sont prises juste avant ou juste après les heures de pratiques de gala, soit durant la dernière semaine avant le gala. Une cédule des heures de pratiques est remise aux parents au préalable. Votre enfant sera vêtu du costume qui lui aura été attribué pour le gala (**au choix du parent si plus d'un numéro**).

Les photos de groupe seront en vente lors des représentations du gala.

Les photos individuelles doivent être payées la journée même de la prise de photo, en utilisant l'enveloppe prévue à cet effet. L'enveloppe devra contenir le montant exact en argent comptant (pas de chèque) et sera remise au photographe. Les photos vous seront remises lors de la première représentation de la revue sur glace.

Des cassettes vidéo ou cassettes DVD de cet événement sont aussi en vente lors du gala au coût variant entre 25\$ et 40\$. Les parents intéressés doivent passer une commande directement avec la compagnie de vidéo sur place. Les cassettes sont par la suite remises aux parents lors de l'assemblée annuelle du club ou à toute autre date déterminée par le responsable des photos.

REVUE SUR GLACE :

Les patineurs du Club sont les plus importantes vedettes de ce magnifique spectacle présenté en avril de chaque année. Une campagne d'autofinancement est organisée pour les membres du Club, dès le mois d'octobre, afin d'amasser une partie des argents nécessaires pour le montage d'un tel spectacle.

L'éclairage, l'achat du matériel nécessaire pour la confection des costumes ou encore la location des costumes, les décors, les frais des professionnels et autres sont autant de frais à couvrir. Un événement aussi grandiose ne se prépare pas en un jour. Un comité organisateur est alors formé dès le début de la saison et les préparatifs sont alors mis en place le plus tôt possible.

Il est important de vous rappeler que notre Club est un organisme à but non lucratif, donc il se doit de pourvoir aux besoins de ses membres lui-même avec les argents disponibles à son actif. Comme les années se suivent et ne se ressemblent pas, les argents disponibles ne sont pas toujours suffisants pour combler les besoins grandissants du Club. **L'apport volontaire (argents, denrées alimentaires, cadeaux, etc...) de commanditaires est grandement apprécié lors des différents événements annuels du Club.**

Vous verrez au cours de la saison des bénévoles vous offrir des billets de moitié/moitié au coût de 2\$ l'unité ou de 3 billets pour 5\$. Les profits amassés (la moitié des gains) servent notamment à financer la fête de Noël ainsi que la Revue sur Glace. Les noms des gagnants sont affichés dans les babillards ou sur notre site internet ainsi que le montant gagné.

COMPÉTITIONS

Dans le patinage artistique, il est possible de participer à des compétitions en solo et/ou en équipe. Qu'est-ce que la compétition en équipe ? Il s'agit d'une compétition regroupant des patineurs de la même catégorie (Aspirant, préliminaire, junior bronze, etc..). Chaque équipe comporte de 3 à 5 patineurs qui effectuent un ou deux des éléments imposés dans la catégorie que l'équipe s'est inscrite (total de 5 éléments). Les équipes proviennent de différents clubs de la région. À la compétition de la Relève, les équipes doivent obligatoirement comprendre 5 patineurs.

Si vous désirez que votre enfant participe à une compétition en équipe, vous devez en parler à votre entraîneur professionnel qui lui tentera de former une équipe en trouvant le nombre de patineurs requis. **Par Club, seulement deux équipes de la même catégorie peuvent participer aux différentes compétitions.** Les premières inscriptions reçues auront priorité. Pour obtenir les formulaires d'inscription vous devrez vous adresser à madame Martin, responsable des compétitions. Vous pourrez faire signer vos formulaires de compétition par madame France Martin (450-430-2468) ou par madame Sylvie Lauzon (450-433-6757) ou par madame Nathalie Landry (450-434-5575).

Veillez noter que les participants inscrits pour participer à une compétition en équipe doivent pratiquer leurs éléments durant leurs heures normales d'inscription. Aucune heure supplémentaire n'est donnée.

COMPÉTITION - LA RELÈVE

Il y a une petite compétition de club de la région qui existe pour nos jeunes patineurs du P.P. intitulée "La Relève". Cette compétition qui se déroule en janvier entre les membres du Club, se veut avant tout une démonstration de leur savoir faire. Les enfants inscrits à cette compétition sont classés selon les étapes réussies au 1er décembre et non selon l'âge. C'est une initiation pour les jeunes patineurs afin de savoir ce que peut représenter une compétition de patinage artistique dans son ensemble (juges, solos sur musique, éléments imposés, etc...)

Les médaillés d'or et certains médaillés d'argent pourront avoir la chance de se mesurer à d'autres patineurs du même niveau de la région des Laurentides lors de la finale régionale de cette compétition Raymond Villeneuve. S'ils sont médaillés d'or également lors de cette finale régionale Raymond Villeneuve, ils seront mis en évidence lors de la présentation de la Revue sur Glace, dans leur groupe respectif (aux étapes seulement). **C'est un beau défi à faire relever à votre enfant.**

Pour cette compétition, il sera possible d'inscrire votre enfant en solo et/ou en équipe. Le Club se chargera de former les équipes. Vous recevrez toute la documentation concernant cette compétition dans le mois d'octobre.

Cette compétition s'adresse autant aux patineurs/patineuses du Patinage Plus qu'à ceux des niveaux Aspirant première année (solo et/ou équipe) et Aspirant deuxième année (solo et/ou équipe).

AUTOFINANCEMENT

Afin de défrayer les coûts d'inscription de chaque enfant au spectacle de fin d'année (**Revue sur Glace**), nous vous offrirons cette année, une campagne d'autofinancement par la vente de chocolat et/ou de bouteilles de savon pour les mains. Chaque barre de chocolat vendue au coût unitaire de 3.00\$ vous rapportera un crédit de 1\$ alors que chaque bouteille de savon vendue au coût unitaire de 5\$ vous rapportera un crédit de 2\$. **Notez bien que ces autofinancements sont facultatifs.** Les coûts d'inscription de votre enfant varient selon sa catégorie. Si vous ne désirez pas participer à l'autofinancement, vous devrez déboursier le coût total de son inscription. Les coûts d'inscription sont les suivants :

Pour un patineur P.P.	35.00 \$
Pour un aspirant	50.00 \$
Pour un inter	65.00 \$
Pour un sénior	80.00 \$

Vous pourrez vendre un nombre X de barres de chocolat et un nombre Y de bouteilles de savon qui vous donnera un crédit Z et défrayer le solde.

Lors de la distribution du chocolat et des bouteilles de savon, nous vous demanderons de nous remettre un chèque totalisant le montant total du chocolat reçu plus le solde à payer si vous ne prenez pas l'autofinancement total. La date encaissable de votre chèque sera au plus tard le 25 novembre 2010, ce qui vous laissera le temps nécessaire à la vente des produits et du dépôt de l'argent dans votre compte à la banque, avant l'encaissement de celui-ci.

Pour ceux qui ne participeront pas à l'autofinancement, ils devront nous remettre le jour de la distribution du chocolat et des bouteilles de savon (25 et 26 octobre) un chèque au montant total demandé. Le chèque devra être encaissable immédiatement. Un montant de 25\$ supplémentaire deviendra exigible s'il n'y a pas l'argent nécessaire pour couvrir le montant de votre chèque dans votre compte de banque, afin de couvrir les frais d'administration exigés par notre banque lors de la réception d'un chèque qui est sans provision.

**AUCUN RETOUR DE CHOCOLAT NI DE BOUTEILLES DE SAVON NE SERA ACCEPTÉ. ASSUREZ-VOUS DE NE PRENDRE QUE LA QUANTITÉ QUE VOUS ÊTES CERTAINS DE VENDRE.
LE CHÈQUE QUE VOUS NOUS REMETTREZ VOUS SERVIRA DE REÇU.**

IMPORTANT

LA DISTRIBUTION
DU CHOCOLAT ET DU SAVON

SE FERA

LA FIN DE SEMAINE DU

24 ET 25 OCTOBRE 2009

ENTRE 08H00 ET 11H00

DATE LIMITE POUR

QUE VOTRE CHEQUE

SOIT ENCAISSABLE :

25 NOVEMBRE 2009

TOUS CEUX
QUI N'AURONT PAS
LES FONDS NÉCESSAIRES
POUR COUVRIR
LE MONTANT DU CHÈQUE
REMIS LORS DE LA
RÉCEPTION DU CHOCOLAT
ET DU SAVON
À LA DATE LIMITE DU
25 NOVEMBRE 2009
(CHÈQUES SANS PROVISION),
NE PARTICIPERONT PAS
À LA
REVUE SUR GLACE 2010

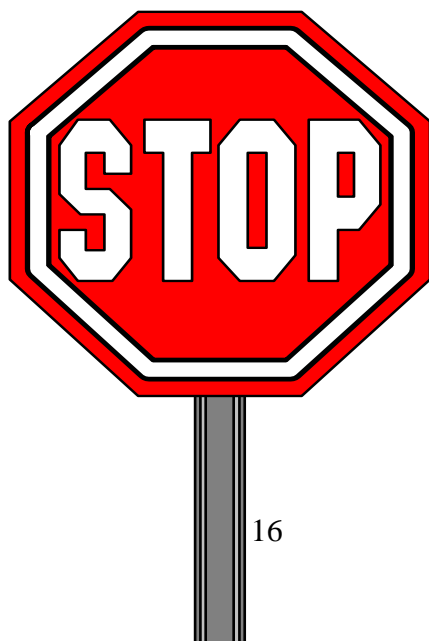
RÈGLEMENTS DE LA PATINOIRE C.P.A. BLAINVILLE / STE-THÉRÈSE

1. Tous les patineurs, toutes les patineuses doivent être habillés convenablement: Pour les filles: la robe, la jupe de patin ou un leggings. Pour les garçons : un pantalon et un chandail appropriés. * Le port du jeans et du jogging est défendu pour les patineurs et les entraîneurs sur la patinoire en tout temps. Il en va de même pour la casquette. À noter que pour les patineurs du programme Patinage Plus le port du costume du club est obligatoire.
2. Les chandails ne doivent pas recouvrir la jupe de patin.
3. Les patineuses doivent avoir les cheveux attachés sans "bobby pins".
4. Le patinage avec radio-baladeur (walkman) est défendu en tout temps.
5. Il est de la responsabilité de tous (patineurs, patineuses, entraîneurs) de voir à ce que les portes d'accès à la patinoire soient fermées.
6. Les patineurs et les patineuses ainsi que les entraîneurs doivent quitter la patinoire avec diligence lorsque les heures de glace sont terminées. **IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DES ENTRAÎNEURS, DES PATINEURS ET DES PARENTS DE RESPECTER LES HEURES DE COURS (ENTRÉE ET SORTIE). CEUX QUI NE RESPECTERONT PAS CES HEURES SE VERRONT AVISÉS ET DES MESURES PLUS SÉVÈRES POURRAIENT ÊTRE ENTREPRISES APRÈS PLUS D'UN AVERTISSEMENT.**
7. Il est défendu en tout temps pour les patineurs, les patineuses et les entraîneurs de s'asseoir sur les bandes et de déposer leur breuvage ou nourriture sur les bandes. Pas de breuvage ni de nourriture sur la patinoire.
8. Il est défendu à tous les parents de rester sur les bancs des joueurs ou de discuter ou converser avec les entraîneurs et les enfants.
9. Les chambres sont mises à votre disposition afin de vous permettre de vous changer et de chausser vos patins. Elles ne doivent pas être un lieu de jeux. Ces chambres sont le reflet de ceux et celles qui les utilisent, donc, voyez à les garder propres pour ceux et celles qui suivent. Ne pas laisser d'argent ou d'objets de valeur dans les chambres. Le CLUB décline toute responsabilité quant aux objets volés ou perdus
10. Il est défendu de blasphémer en tout temps sur la glace, dans les chambres et dans l'aréna.
11. Les membres de l'exécutif, les capitaines de glace et les surveillants doivent être respectés en tout temps.
12. Ceux ou celles qui manqueront d'égard en paroles ou en gestes se feront réprimander par la personne en charge à ce moment-là. Si la conduite d'un membre nous l'oblige, nous pouvons lui demander de quitter la glace ou l'aréna pour le reste de la session ou pour une période fixée par les membres de l'exécutif.
13. Lors des cours de Patinage Plus, seuls les parents-bénévoles seront admis dans les chambres.
14. Pour les groupes aspirant, inter et sénior vous assurer de donner votre présence avant le début du cours à la personne responsable des présences.
15. **PROPRETÉ** : Pour le respect des autres, ne pas laisser de mouchoirs sur les bords de la bande ni sur les bancs des joueurs. Veuillez les déposer dans les poubelles (**pas à côté**).
16. **STROCKING** : Une période de strocking est permise dans les dix premières minutes de chaque session. Veuillez éviter de le faire en plein milieu d'une session.

RÈGLEMENTS DE LA PATINOIRE (SUITE)

STYLE LIBRE

- a) Seuls les membres réguliers inscrits au style libre, selon leur catégorie respective, peuvent être sur la glace. Un style libre supplémentaire (parcelle) peut être vendu aux membres du Club au coût de 6\$ et aux non-membres au coût de 10\$ (**s'il reste de la place sur la glace**). Ces parcelles devront être payées immédiatement au responsable des entraîneurs ou à un membre du comité exécutif. **EN TOUT TEMPS, POUR TOUS LES NIVEAUX, PAS PLUS DE VINGT (20) PATINEURS SUR LA PATINOIRE À L'EXCEPTION DU PATINAGE PLUS (ÉTAPES).**
- b) En tout temps, veuillez respecter les heures des sessions de style libre. Il est défendu d'embarquer sur la patinoire AVANT le début prévu du cours de même qu'il est défendu de continuer (déborder) sur la session suivante.
- c) Un patineur ne peut acheter un style libre dans un autre niveau **que celui déterminé par le comité exécutif.**
- d) Un patineur qui achète un style libre peut avoir accès à sa musique, **mais seulement après que tous les patineurs inscrits aient eu droit à la leur.**
- e) Soyez alerte en tout temps aux autres personnes qui patinent. Écoutez les annonces des solos et **identifiez la personne pour ne pas interrompre son programme.** Si vous tombez, **levez-vous immédiatement**, à moins d'être blessé(e). Ceci évitera aux autres personnes de vous frapper. Pour la pratique des pirouettes (spin), veuillez vous installer plutôt au centre de la patinoire qu'aux extrémités afin d'éviter l'achalandage qui se veut plus grand. **Cette façon de procéder est plus sécuritaire pour tous.**



REVUE SUR GLACE 2010

- a) Un patineur qui désire participer au Gala 2010 devra être « Home Club » du CPA Blainville/Ste-Thérèse.
- b) La classification du patineur, **en solo**, lors du Gala 2010, sera déterminée selon son niveau de test de style libre complet **réussi** au 1^{er} septembre 2009.
- c) La classification du patineur, **en groupe**, lors du Gala 2010, sera déterminée selon son niveau de test de style libre complet **réussi** au 31 octobre 2009.

CRITÈRES POUR L'OBTENTION DES SOLOS

- * Veuillez noter que les critères de solos ont été établis pour la revue sur glace du C.P.A. Blainville / Ste-Thérèse 2010.
- 1) Les critères s'adressent à tous les patineurs et patineuses faisant partie de la revue sur glace du C.P.A. Blainville / Ste-Thérèse (exception faite aux patineurs et patineuses invités).
- 2) Pour se mériter un solo le patineur de niveau Star ou de Compétition devra s'inscrire à au moins deux sessions et devra cumuler une moyenne totale de 80% de présences sur le total de ces deux sessions. Les inscriptions au cours de strocking, s'il y a lieu, ne sont pas admissibles.
- 3) Une exception au point 2 ci-haut mentionné, sera accordée pour les patineurs inscrits à temps plein dans un programme reconnu de Sports Études. Ils devront s'inscrire à une session et patiner 33% de cette session ou enseigner à titre d'assistant de programme sur les heures de Patinage Plus 33% de l'année, soit environ 8 fins de semaine de 2 heures. Une preuve de leur inscription aux Sports Études devra être fournie.
- 4) a) Tous les patineurs et patineuses qui auront participé au Défi de l'Est et aux Canadiens (style libre ou danse) durant l'année de compilation, auront automatiquement un solo lors d'une des représentations de la revue sur glace.

b) Ceux qui participeront aux Sections devront accumuler un total minimum de 3,0 points dans les compétitions pré-établies durant l'année de compilation. De plus pour se mériter un solo, le patineur ou la patineuse des catégories pré-juvénile, juvénile, pré-novice et plus devra se classer dans le premier 50% de son groupe (programme court ou long).

c) Tous ceux qui auront participé aux finales provinciales des Jeux du Québec 2010 ou de la Participation et qui auront obtenu un total minimum de 3,0 points dans les compétitions pré-établies durant l'année de compilation, auront automatiquement un solo lors d'une des représentations de la revue sur glace. Lors de la compétition régionale si le nombre de participants est de sept et moins, le patineur ou la patineuse devra se classer dans le premier 50% du groupe en semi-finale ou finale provinciale.

d) : Pour se mériter un solo pour la compétition provinciale Star (**catégorie star seulement**), le patineur ou la patineuse devra se classer dans le premier 50% du groupe en finale de finale provinciale et devra avoir accumulé un total minimum de 3,0 points dans les compétitions pré-établies durant l'année de compilation. Le patineur ou la patineuse ne pourra se mériter plus d'une fois un solo dans une même catégorie. Ce critère pourra être révisé en fonction des critères de Patinage Canada.

5) **L'année de compilation débute et se termine après la compétition Invitation Terrebonne.**

POUR SE MÉRITER UN SOLO POUR LA REVUE SUR GLACE 2010 :

a) Les solos seront accordés en commençant par le plus haut pointage de chaque catégorie (voir point 10). Il faudra par contre avoir accumulé un total minimum de 3,0 points dans les compétitions pré-établies durant l'année de compilation.

b) : Avoir réussi dans l'année de compilation un test de compétition juvénile, pré-novice, novice, junior ou sénior. Le patineur devra d'abord rencontrer le critère d'âge de cette catégorie et être admissible à patiner dans cette catégorie selon les critères de Patinage Canada au moment où il fait le test et celui où il accepte le solo. De plus, il devra également participer aux Sections qui précèdent ou qui suivent la réussite de son test, car selon les règles de Patinage Canada un patineur qui s'inscrit aux Sections ne peut plus pour le reste de l'année patiner dans une catégorie STAR.

Si le patineur rencontre tous les critères du point 5b, il aura le choix entre :

- a. Il accepte son solo pour le test de compétition réussi mais il devra compétitionner dans la catégorie de ce test ou dans la catégorie supérieure (niveau compétition seulement), sinon il n'est pas éligible pour une saison complète à partir de la date de réussite du test, à l'obtention d'un solo au point 6 (solo réussi avec pointage de compétition pré-établi).
- b. Il refuse son solo pour le test de compétition réussi et il n'a pas à compétitionner dans la catégorie de ce test et reste donc éligible à l'obtention d'un solo au point 6 (solo réussi avec pointage de compétition pré-établi). Advenant ce choix, le solo pourrait être mis en banque mais le patineur devra par contre rencontrer les critères du point 5b au moment où il acceptera le solo.
- c. Il accepte son solo pour le test de compétition réussi et il compétitionne dans la catégorie du test réussi ou dans une catégorie supérieure (niveau compétition seulement) et demeure donc éligible à l'obtention d'un solo au point 6 (solo réussi

avec pointage de compétition pré-établi).

NOTE : Un patineur ne pourra se mériter la même année (même gala) un solo pour un test de compétition en même temps qu'un solo dans la catégorie STAR à l'exception d'un solo en finale provinciale STAR qui aurait été reporté et l'obtention d'un test or de style libre.

- c) Avoir atteint durant l'année de compilation son titre or en danse ou en style libre, (ce qui peut dans certains cas donner deux solos). Note : Un test or n'est pas reportable.
- d) Aucun entraîneur accrédité ne pourra obtenir de solo.
- e) Le patineur ou la patineuse devra faire partie du club depuis plus d'une année complète si il ou elle fait déjà partie de la région des Laurentides, à l'exception des cas de déménagement à Blainville ou Ste-Thérèse.
- f) Le patineur ou la patineuse ne peut obtenir plus d'un solo par représentation.
- g) Le patineur des catégories « aucun test réussi » (avant préliminaire) ne pourra obtenir plus de deux années, un solo en combinant toutes les catégories sans test.
- h) Le patineur ou la patineuse de catégorie Star (test préliminaire réussi et plus) ne pourra obtenir, plus de deux années, un solo dans la même catégorie et ce jusqu'à l'obtention de son titre OR en style libre.
- i) Le patineur ou la patineuse de catégorie Star ne pourra obtenir qu'un seul solo dans la même catégorie lors des finales provinciales Star.
- j) Dans la catégorie « interprétation », pour être éligible à l'obtention d'un solo, le patineur ou la patineuse ne devra avoir compétitionné **QUE** dans cette catégorie et avoir cumulé un total minimum de 3.0 points dans les compétitions pré-établies.
- k) Un patineur ou une patineuse faisant des compétitions en Interprétation **ET** en style libre qui obtiendrait un pointage lui donnant droit à un solo « Interprétation » ne pourra se mériter qu'un personnage dans la revue sur glace et ce pour une seule représentation sauf si il ou elle s'est déjà méritée un solo en style libre, à ce moment-là il ne pourrait se mériter un personnage.
- L) Un solo pour un test de compétition n'est pas reportable si le patineur a patiné dans cette catégorie ou s'il a fait les sections dans cette catégorie.

6) Les groupes pour les solos de la revue sur glace sont :

Catégorie	Durée de la musique
a) Débutant	1 minute (solo intégré)
b) Pré-préliminaire, introduction et bronze artistique	1½ minutes
c) Préliminaire, junior bronze et argent artistique	2 minutes
d) Pré-juvénile, sénior bronze et plus et or artistique	2½ minutes

7) Le système de pointage sera calculé sur la base du pourcentage de réussite du compétiteur ou de la compétitrice par rapport au total du nombre de compétiteurs et de compétitrices de chaque événement de compétition

Exemple : Nous avons une compétition avec 12 concurrents. Si le compétiteur termine 4^{ième}, celui-ci a donc dépassé huit concurrents. Le pourcentage de réussite devra être calculé de la façon suivante : $8 \text{ divisé par } 12 = 0.67 \text{ points}$.

Pour chaque compétition sélectionnée, un pointage de participation de 0.25 sera accordé. Un pointage supplémentaire de .10 sera accordé pour toutes les catégories de niveau compétition incluant « sans limite » ainsi que pour tous les groupes de 3 patineurs et moins sauf « sans limite ».

Selon le système de pointage 7), un maximum de 9 solos* seront attribués par représentation. Le ratio pour chacune des catégories 6) sera déterminé selon le nombre de patineurs de chaque catégorie ayant participé à au moins 4 compétitions pré-établies durant l'année de compilation. Ce ratio sera établi au plus tard, tout de suite après la compétition Invitation Terrebonne.

* En plus de tous les solos qui seront distribués automatiquement.

8) **LES COMPÉTITIONS SÉLECTIONNÉES POUR L'ATTRIBUTION DE SOLOS SONT LES SUIVANTES :**

Catégorie « Star » :

- Invitation Repentigny
- Invitation Mont-Tremblant
- Invitation St-Eustache
- Invitation Pierrette Vaillant-Pierre
- Finale régionale Star
- Invitation Terrebonne

Catégorie « Compétition » :

Minto Summer Skate
Sections
Championnats québécois d'été BMO
Invitation Maurice Richard
Georges Ethier
Invitation St-Eustache
Invitation Pierrette Vaillant-Pierre
Finale régionale Jeux du Québec ou Jeux de la Participation
Invitation Terrebonne

Suite à la demande des membres présents, lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2008, nous demandant d'établir un critère permettant de faire la distinction entre un patineur « Star » et un patineur « Compétition », voici ce qui a été établi :

- Un patineur qui participera aux Sections sera considéré patineur de compétition. Le pointage de toutes les compétitions qu'il aura fait avant les Sections dans une catégorie « star » ou qu'il pourrait faire après, ne sera pas comptabilisé dans le calcul des pointages de solos.

- Le patineur qui participera aux compétitions Minto Summer Skate, Championnats Québécois d'été BMO ou Georges Ethier et qui ne participera pas aux sections ne se verra pas créditer ses pointages pour ses trois compétitions dans le calcul des pointages de solos.

NOTE : SEULS LES QUATRE MEILLEURS POINTAGES SERONT CONSIDÉRÉS.

- a) Les PERSONNAGES, d'une durée de 30 à 45 secondes, seront attribués à tous les patineurs ou les patineuses de tests ou de compétitions qui seront éligibles, à l'exception des patineurs ou des patineuses qui auront déjà obtenu un solo. Ils seront distribués selon la suite des pointages de compétition.
- b) Le comité recommande un minimum de trois numéros avec personnages par représentation. Les trois catégories pour les personnages seront les mêmes que ceux énumérées au point 6a, 6b et 6c. Les personnages seront exécutés par des patineurs ou patineuses différents pour le même numéro pour chacune des représentations. **Le choix sera donné à partir du plus haut pointage.**

Exemple: Pour 3 représentations, si 3 numéros = 9 patineurs (euses) différent(e)s.

- c) Les patineurs et les patineuses qui se seront classés à la première position de la compétition Raymond Villeneuve, *aux étapes seulement*, seront mis en évidence dans leur numéro respectif. (Le comité se réserve le droit de prendre les médaillés d'argent ou de bronze s'il n'y a pas de médaillés d'or).

- 9) Pour faire partie du numéro des compétiteurs, le patineur ou la patineuse devra avoir participé à au moins 4 compétitions sélectionnées au point 8.
- 10) Les choix de solo pour les représentations, l'ordre de passage et la musique seront faits en commençant par la plus haute catégorie dans les réussites ou pointage suivants :
- Tests Sénior compétition (selon la date de réussite)
 - Tests Junior compétition (selon la date de réussite)
 - Tests or (selon la date de réussite)
 - Tests de compétition Juvénile à Novice (selon la date de réussite)
 - Jeux du Québec ou de la Participation
 - Finale provinciale Star
 - Sections
 - Pointage de compétition
- 11) Le Comité se réserve le droit d'attribuer un solo si nécessaire. De plus, veuillez prendre note que si pour une raison ou pour une autre, le modèle artistique utilisé pour une année en particulier n'était pas compatible avec soit le nombre de solos à attribuer tel que stipulé au point 7) ou encore avec la méthode utilisée pour le choix des représentations, l'ordre de passage, le choix des musiques ou même des thèmes obligatoires, le comité pourrait à ce moment établir les normes nécessaires au bon fonctionnement du gala. Une telle décision devrait être communiquée à tous les membres au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2009/ 2010

- | | |
|--|------------------------------|
| ■ DÉBUT DE LA SAISON AUTOMNE / HIVER | 31 août 2009 |
| ■ MINI-CONGRÈS RÉGIONAL (conseil d'administration) | 19 septembre 2009 |
| ■ COMPÉTITION SOUVENIR GEORGES ÉTHIER | 30 sept. au 4 oct. 2009 |
| ■ SOIRÉE DE TESTS | 20 octobre 2009 |
| ■ INSCRIPTION GALA 2010, REMISE AUTO FINANCEMENT | 24-25 octobre 2009 |
| ■ INSCRIPTIONS "LA RELÈVE" | 24-25 octobre 2009 |
| ■ COMPÉTITION REPENTIGNY | 7 au 8 novembre 2009 |
| ■ COMPÉTITION INVITATION MONT-TREMBLANT | 12 au 15 novembre 2009 |
| ■ COMPÉTITION SOUVENIR MAURICE-RICHARD | 26 au 29 novembre 2009 |
| ■ COMPÉTITION INVITATION ST-EUSTACHE | 3 au 6 décembre 2009 |
| ■ SOIRÉE DE TESTS | 15 décembre 2009 |
| ■ COMPÉTITION INVITATION P.V.-P (ROSEMÈRE) | 8 au 10 janvier 2010 |
| ■ COMPÉTITION LA RELÈVE (aréna de Blainville) | 17 janvier 2010 |
| ■ JEUX DU QUÉBEC & STAR (Régional) | 22 au 23 janvier 2010 |
| ■ TOURNOI DE HOCKEY (aréna de Ste-Thérèse) | 18 janvier au 2 février 2010 |
| ■ TOURNOI DE RINGUETTE (aréna de Blainville) | 28 au 31 janvier 2010 |
| ■ COMPÉTITION INVITATION TERREBONNE | 13 au 15 février 2009 |
| ■ FINALE RAYMOND VILLENEUVE (St-Jérôme) | 27 février 2010 |
| ■ SOIRÉE DE TESTS | 16 février 2010 |
| ■ FINALE PROVINCIALE JEUX DE LA PARTICIPATION | 5 au 7 mars 2010 |
| ■ FINALE PROVINCIALE PATINAGE STAR | 8 au 11 avril 2010 |
| ■ JEUNES TALENTS | mars 2010 |
| ■ FIN DE LA SAISON 2009 / 2010 | 7 mars 2010 |
| ■ REVUE SUR GLACE - DÉBUT DES PRATIQUES | 8 mars 2010 |
| ■ SOIRÉE DES LAURÉATS (LOCAUX) | 12 mars 2010 |
| ■ VENTE DE BILLETS (aréna de Blainville) | avril 2010 |
| ■ TOURNOI DE HOCKEY (aréna de Blainville) | 2 au 11 avril 2010 |
| ■ GÉNÉRALE DE LA REVUE SUR GLACE (SOIR) | 23 avril 2010 |
| ■ REVUE SUR GLACE 2010 (3 représentations) | 24-25 avril 2010 |
| ■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CLUB | mai 2009 |

FEUILLES DE RÉSULTATS DE COMPÉTITION

Aux parents,
Aux patineurs/patineuses du Club,
Aux entraîneurs(eures),

INSCRIPTIONS

Vous pouvez vous procurer un formulaire d'inscription pour chacune des compétitions de la saison au bureau du CPA à l'aréna de Blainville ou sur notre site internet. **TOUS** vos formulaires d'inscription de compétition doivent être signés par madame France Martin, madame Sylvie Lauzon ou madame Nathalie Landry.

Surveillez les babillards à l'aréna de Blainville et le site internet pour connaître les dates limites d'inscription pour chacune des compétitions dans la région ainsi que les résultats.

RÉSULTATS

Afin de limiter le nombre d'oubli qui pourrait subvenir, nous demandons votre collaboration afin que vous rapportiez toutes les feuilles de résultats des diverses compétitions ou votre enfant participe. Pas seulement celles retenues pour la compilation des points de la Revue sur glace mais aussi pour toutes les autres compétitions.

Elles doivent obligatoirement être remises au bureau du C.A. (à l'aréna de Blainville) afin que nous puissions effectuer le calcul cumulatif des points, soit pour les mises en candidature pour les lauréats ou pour l'éligibilité aux solos de la Revue sur glace en fin de saison. **Le Club ne se tient pas responsable des erreurs de pointage qui pourrait survenir si la feuille de résultat n'est pas remise dans les délais.**

NOUS APPRÉCIERIONS RECEVOIR VOS RÉSULTATS, AU PLUS TARD QUINZE JOURS APRÈS LA TENUE DE LA COMPÉTITION.

BONNE SAISON À TOUS !

La Direction



INFO-PARENTS

- En ce qui concerne tous les communiqués, résultats de compétition, avis de compétition ou autres, nous vous invitons à regarder l'un des babillards vitrés à l'aréna de Blainville et à l'aréna de Ste-Thérèse ou encore de visiter notre site internet. Ils seront parfois affichés aux entrées des corridors des chambres. Ceux-ci nous servent de moyen de communications constant entre vous et nous. Ils vous indiqueront toutes les démarches à suivre s'il y a lieu ou vous renseigneront tout simplement sur les événements à venir au sein du club.
- S'il arrivait que vous ayez à formuler une plainte ou un commentaire pour toute raison que ce soit, nous vous demandons s.v.p. de le faire discrètement en venant nous rencontrer personnellement au bureau afin que nous puissions ensemble trouver une solution juste et équitable pour tous. Ceci évitera les commérages inutiles qui nous sont rapportés au bureau et qui bien souvent ne s'avèrent pas être la vraie version des choses. Soyez certain que nous porterons une attention toute spéciale à toutes vos revendications ou demandes si celles-ci s'avèrent justifiées. Nous prendrons alors les mesures nécessaires qui s'imposent afin de régler votre cas le plus rapidement possible.
- **JEUNES TALENTS**

Il s'agit d'un programme de développement des patineurs de la région. L'objectif principal est de former la relève. Chaque club est invité à participer à ce séminaire. Il y a deux catégories - une au niveau du Patinage Plus (écussons) et l'autre au niveau du style libre.

PATINAGE PLUS : Le club doit sélectionner un maximum de 5 patineurs considérés *vraiment* "ESPOIR" selon des critères d'évaluation à être respectés. Le patineur doit avoir réussi l'étape 3 et rencontrer le critère d'âge. Le patineur ne peut participer plus de deux fois dans cette catégorie. Les patineurs déjà médaillés dans cette catégorie doivent obligatoirement accéder à la catégorie supérieure (aucun test de style libre). Les évaluations sont faites par les entraîneurs responsables du Patinage Plus du club.

ASPIRANT (AUCUN TEST DE STYLE LIBRE) : Le club doit sélectionner un maximum de 5 patineurs considérés *vraiment* "ESPOIR" selon des critères d'évaluation à être respectés. Les patineurs doivent rencontrer les critères d'âge. Les patineurs déjà médaillés dans cette catégorie ne seront plus admissibles à ce programme. Les évaluations, si nécessaires, seront effectuées lors de la tenue des tests du club (décembre) par le même juge que pour les autres tests.

➤ LES LAURÉATS (LOCAUX ET RÉGIONAUX)

Il ne faut pas confondre les critères d'attribution de lauréats et les critères d'attribution de solos pendant le Gala de fin d'année. Voici les grandes lignes concernant cette réglementation.

Tout d'abord, les critères qu'utilisent le CPA Blainville/Ste-Thérèse pour honorer ses patineurs « Home Club » lors d'une soirée des lauréats locaux et ce autant au niveau patineurs de tests toutes catégories (style libre et danse) qu'au niveau compétition toutes catégories, sont des critères qu'établit l'Association Régionale de Patinage Artistique des Laurentides (ARPAL), qui eux-même s'inspirent de la réglementation de la Fédération de Patinage Artistique du Québec (FPAQ) et enfin de Patinage Canada. Nous utilisons cette méthode afin d'assurer une impartialité des plus absolues. Le CPA profite de l'occasion pour récompenser les plus méritants dans la catégorie Jeunes Talents et les médaillés de la finale régionale Raymond Villeneuve.

C'est un système complexe de pointage qui accorde une importance variable à toutes les activités de patinage de votre enfant dans notre région. Donc, tous les tests de danse réussis pendant l'année calendrier comptent pour les lauréats de danse. Les patineurs de style libre (tests et compétition) reçoivent des points basés sur les tests réussis durant l'année ainsi que sur les résultats obtenus (1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e place) lors des différentes compétitions pré-sélectionnés selon les catégories.

N'oubliez pas que la compilation des points pour les lauréats s'effectue pendant l'année calendrier (janvier à décembre) contrairement à la compilation des points donnant droit à un solo au Gala qui s'effectue pendant la saison Automne Hiver du Club.

Si vous désirez approfondir vos connaissances sur les critères de sélection donnant droit à un lauréat local ou régional, un document explicatif sera disponible, pour consultation seulement, dans le bureau du CPA à Blainville.

Costume Patinage Plus

Vous pouvez vous procurer en tout temps le costume du Patinage Plus, disponible aux arénas de Ste-Thérèse et Blainville. Voici les coûts :

Chandail coton ouaté marine	20.00 \$
Jupe orange et marine	20.00 \$
Leggings marine et ligne orange.....	25.00 \$
Pantalon marine (garçon).....	30.00 \$

Responsables :

Madame Nathalie Landry (450) 434-5575

Monsieur Martin Granger (514) 892-9599

LE SYSTÈME DES TESTS DE PATINAGE CANADA

Le système des tests de Patinage Canada offre aux patineurs la possibilité d'apprendre différentes habiletés et, une fois qu'ils les ont acquises, de les faire évaluer par rapport aux normes nationales. Les patineurs entreprennent généralement le système des tests dans le but d'obtenir un test OR ou plus. Il y a des tests pour toutes les disciplines.

Tests Habiletés de patinage : Préliminaire à Or

Tests Style Libre :

Côté Star (test) : Préliminaire
Junior Bronze
Sénior Bronze
Junior Argent
Sénior Argent
Or

Côté compétition : Juvénile
Pré-novice
Novice
Junior
Sénior

Tests de danse : Préliminaire
Junior Bronze
Sénior Bronze
Junior Argent
Sénior Argent
Or

Catégorie Interprétation : Introduction
Bronze
Argent
Or

Le jour des tests, l'évaluateur ou juge observe le test et évalue les éléments selon le barème suivant: excellent, bien, satisfaisant, besoin d'amélioration. Le patineur ou la patineuse doit obtenir un certain nombre de notes "satisfaisant" ou mieux pour réussir son test.

LES FORMES DE PATINAGE

Habilités de patinage (skills)

Les exercices des habiletés de patinage qui comprennent des courbes, des virages et des mouvements de transitions sont patinés au son de la musique prescrite.

Le style libre

Le style libre est la forme de patinage artistique la plus enthousiasmante et la plus athlétique. Les programmes de style libre, dont la chorégraphie suit la musique, comprennent différents sauts et pirouettes liés entre eux par des jeux de pieds et des poussées-élans.

La danse

La danse sur glace est véritablement de la danse de salle de bal sur glace. Elle se distingue du patinage en couple par l'absence de sauts, de pirouettes et de levées au-dessus des épaules. Il existe vingt-quatre danses imposées par Patinage Canada réparti dans les catégories suivantes : préliminaire, junior bronze, sénior bronze, junior argent, sénior argent et or. Dans les compétitions de danse, les couples doivent exécuter une danse imposée, une danse originale et une danse libre.

Le strocking

Le Club de Patinage Artistique Blainville/Ste-Thérèse offre à ses patineurs et patineuses de niveau aspirant, inter et sénior des cours de strocking. (non valide pour la saison 2007-2008)

Ce programme est conçu dans le but d'augmenter l'endurance musculaire et cardiovasculaire chez les patineurs. De plus, il comporte des exercices permettant d'acquérir de la souplesse et de l'agilité dans l'exécution des virages et des mouvements de transition inhérents au patinage artistique. Une attention particulière est accordée dans l'exécution des exercices à la tenue et à la posture. Le tout au son d'une musique rythmée et continue d'une durée de 25 minutes.

Les athlètes pourront ainsi appliquer ces techniques de base dans leur programme afin d'en augmenter la qualité artistique par une exécution plus fluide.

L'Interprétation

Une autre phase du patinage artistique est l'interprétation. Le patineur ou la patineuse doit patiner sous une chorégraphie se rapportant à un thème ou à un personnage. Les solos ne comportent aucun saut contrairement au style libre. Le temps des musiques peut varier selon le niveau de test réussi.

Le Patinage synchronisé

Le patinage synchronisé est une forme de patinage en équipe. Les patineurs doivent avoir beaucoup de discipline et également un grand esprit d'équipe. Ils apprennent une chorégraphie de groupe et vont parfois en compétition régionale et/ou provinciale.

L'ÉQUIPEMENT

La sélection des bottines et des lames

En patinage artistique, les bottines constituent la partie la plus importante de l'équipement. Considérez que des bons patins aident à vous protéger contre d'éventuelles blessures et des mauvais patins empêchent votre progrès. Visitez une boutique qui se spécialise dans les patins artistiques et soyez prêt à vous serrer la ceinture quant au prix. Il est primordial d'acheter des patins qui correspondent au niveau du patineur, de la patineuse et à votre budget.

La première chose que vous noterez à la boutique de patins est que les bottes et les lames sont souvent vendues séparément. Les bottes que vous avez besoin doivent être assez raides pour empêcher la plupart des mouvements transversaux (l'effondrement de la cheville) mais doivent permettre un certain fléchissement de votre cheville, assez pour pouvoir plier vos genoux convenablement tout en patinant. Pour le confort, les bottes devraient également se conformer en quelque sorte à vos pieds. Le seul matériel qui remplit vraiment cette tâche est le cuir épais : le plastique des patins de grand magasin ne remplit pas cette fonction. Avec de nouvelles bottes, la flexibilité à la cheville se développera au fur et à mesure que vous commencerez à les porter. Meilleures seront les bottes que vous achèterez, plus elles dureront longtemps sans décomposition, ainsi, regardez les bonnes bottes comme un investissement.

ATTENTION, essayer de remplir des patins trop grands en portant des bas plus épais ou plusieurs épaisseurs de bas détruit votre support puisque votre pied peut encore glisser à l'intérieur de la botte. Vos bottes devraient être assez grandes pour vous laisser agiter vos orteils mais assez serrées vis-à-vis le reste du pied jusqu'au talon tout en portant des bas minces (par exemple l'épaisseur de collants). Notez que pour garder votre pied au chaud dans un patin artistique, il faut ajouter de l'isolation par l'extérieur du patin et non par l'intérieur.

La meilleure façon pour qu'un débutant ait un ajustement approprié est de rechercher une boutique de patin avec une bonne réputation (vous pouvez demander à certains membres du comité ou certains pros pour les meilleurs endroits). Préparez-vous à acheter une botte de 1 à 1 ½ taille plus petite que votre chaussure – c'est ainsi que des patins artistiques doivent être ajustés.

Les lames d'un bon patin sont vissées (non rivetées) aux semelles de la botte de sorte que différentes lames puissent être attachées pour rencontrer les besoins et les activités particuliers du patineur. Les lames sont disponibles avec des différences pour le style libre et la danse. Pour un débutant, une paire de lames de style libre les moins chers est un bon choix, même si votre but sur la glace est de faire de la danse (la lame de danse est plus courte et peut présenter des difficultés pour le débutant). Si vous projetez faire des sauts, choisissez des lames avec des griffes raisonnablement efficaces. Les griffes (pics) d'un patin bon marché tendent à vous donner moins de contrôle et d'assurance pendant les sauts avec un départ piqué.

Rodage de vos patins

Meilleurs sont vos patins, plus épais sera le cuir, plus longtemps dureront-ils avant de s'effondrer (casser), plus le coût sera élevé, et plus dur il sera d'en faire le rodage. Persévérez. Dans la plupart des cas tout ce que vos patins ont besoin, c'est que vous patiniez avec. Pour accélérer le processus, certaines personnes trouvent utile de mettre leurs protège-lames sur leurs patins et de se promener dans la maison. Si après un certain temps raisonnable d'adaptation vos patins et votre anatomie recherchent encore de l'espace, retournez à la boutique de patins. Votre vendeur pourra probablement étirer le cuir dans la zone à problème et ce sans aucun coût.

Aiguillage

L'aiguillage consiste à redonner à la lame ses carres lorsqu'ils sont trop usés. Sans carres (forme concave de la lame) il n'y aurait pas de mordant lorsque vous utiliseriez la lame pour avancer. (Notez que les griffes NE SONT PAS faits pour la propulsion en patinage). TOUJOURS apporter vos patins à quelqu'un qui se spécialise dans l'aiguillage de ces patins. Ce spécialiste aura du respect pour les griffes. Les aiguiseurs de patins de hockey ne feront pas toujours attention de ne pas enlever les griffes et n'utilisez surtout pas les machines automatiques (ne succombez pas à la tentation de faire enlever les premières griffes parce que vous trébuchez – vous en aurez de besoin tout au long de votre progression). Notez qu'une lame s'use également à cause du trop grand nombre d'aiguillages, donc, n'en abusez pas.

Entretien de vos patins

Utilisez toujours vos protège-lames lorsque vous n'êtes pas sur la glace, ou, encore, marchez seulement sur le caoutchouc. Ne jamais laisser vos lames entrer en contact avec du ciment ou du métal. Lorsque vous utilisez vos protège-lames, assurez-vous qu'il n'y a pas de petites roches et de la terre à l'intérieur de ceux-ci ou sur votre lame. L'eau est l'ennemi. Lorsque vous enlevez vos patins, essuyez vos bottes et vos lames avec une vieille serviette ou guenille. **Ne remettez pas vos protège-lames !!** Mettez plutôt des couvre-lames en tissu éponge. Ceux-ci absorberont l'humidité qui se condense sur les lames froides lorsque vous passez à un environnement plus chaud. Remiser ses lames dans les protège-lames encourage la corrosion. Sortez vos patins le plus tôt possible de votre sac et laissez-les sécher à l'air ambiant (pas à côté d'une source de chaleur). Il faut nettoyer régulièrement l'intérieur des protège-lames.

Le laçage des patins

Pour la première moitié des trous, attachez-les fermement sans toutefois les serrer trop fort. Serrez assez fort le reste des trous jusqu'à la cheville. C'est à cet endroit qu'il faut que ce soit le plus solide. Maintenez en place cette tension en effectuant la moitié d'un nœud plat. Pour les œillets, plus vous montez, plus vous laissez un peu de jeu dans le lacet afin de pouvoir patiner avec les genoux pliés. Finissez avec une boucle bien sécuritaire. Rentrez ce qu'il reste des boucles à l'intérieur de vos patins pour qu'il n'y ait aucune chance que vos lames s'y accrochent. Si vos lacets sont trop longs – **ne jamais faire le tour de la cheville** - repassez les dans les œillets.

QUEL EST LE RÔLE DES PARENTS DANS TOUT ÇA ?

La première question importante que vous devez vous poser est la suivante : Pourquoi mon enfant fait-il du patinage artistique ? La réponse devrait être : par plaisir, pour l'esprit sportif et pour la sensation de réussite que cela lui apporte et enfin pour avoir des contacts avec d'autres enfants. Notre rôle en tant que parents dans tout ça est de veiller à ce que les ambitions de notre patineur ne commencent pas à entrer en conflit avec les nôtres. Surveillez l'apparition de ce genre de changement et préparez-vous à faire marche arrière pour lui donner de l'autonomie. Vos grandes attentes et vos encouragements peuvent mener le patineur à un niveau de réussite relativement haut, mais quand ils ne sont plus un élément de motivation ou quand ces attentes deviennent irréalistes, les parents doivent revoir leur intention. Les parents devraient apprendre à accepter et à honorer la dévotion des patineurs à l'égard de leur sport. Ils doivent également accepter les buts du patineur et l'encourager et le guider dans la réalisation de ses rêves d'athlète.

La motivation des patineurs

Ce n'est pas facile de motiver un patineur. Chaque enfant est différent. Il réagit à différents éléments de motivation à différentes périodes de son enfance. Des parents qui motivent leurs enfants contribuent souvent beaucoup à leur succès.

Voici quelques conseils dans ce domaine :

- Insufflez-leur de l'enthousiasme et aidez-les à le garder
- Offrez-leur la possibilité de remporter du succès
- Choisissez un entraîneur qui est positif
- Soyez positifs et évitez de trouver des erreurs
- Faites-leur des compliments quand ils le méritent. Aidez-les à acquérir de l'assurance et de l'estime de soi.
- Encouragez-les à poursuivre leurs efforts et croyez en leur capacité
- Favorisez chez eux la responsabilité de soi et découragez les excuses
- Rappelez-leur qu'ils patinent parce qu'ils veulent le faire
- Encouragez-les à établir des objectifs en consultation avec l'entraîneur et à fixer de nombreux petits buts qui sont réalistes en faisant des efforts.
- Considérez la victoire sous un autre angle que la réussite d'un test ou l'attribution d'une médaille.
- N'ayez pas recours aux menaces (par exemple : " Je vais arrêter les leçons de patinage si tu ne fais pas de progrès") ni à des éléments de motivation extrinsèques (comme de l'argent ou des choses matérielles) pour les motiver. Cela leur enlève le désir de faire de leur mieux et de s'amuser. Des études ont aussi démontré que cela risque de ne fonctionner qu'à court terme
- Ne les harcelez pas et ne soyez pas sarcastique à leur égard
- Par-dessus tout, veillez à ce que votre enfant se sente aimé(e) et respecté(e), indépendamment de votre volonté et de la façon dont il (elle) patine.

Règles à suivre en tout temps :

- Aimez votre enfant pour qui il (elle) est.
- Faites preuve de réalisme à l'égard de ses capacités, de ses points forts et de ses points faibles.
- Ne vivez pas vos ambitions par l'entremise de votre enfant.
- Rater un test ne signifie pas que l'enfant est un raté
- Évaluez ses succès en tant que personne et non en tant que patineur
- Communiquez avec l'entraîneur
- Posez des questions et assurez-vous de comprendre tout l'engagement et la participation requis.
- Soyez une personne dont votre enfant peut-être fier(ère).
- Une fois les tests réussis, les médailles seront vite oubliées, mais il (elle) gardera toute sa vie l'impression que vous laisserez.

BONNE SAISON 2009/2010 À TOUS

ATTENTION À VOS CHÈQUES

Veillez prendre note que le C.P.A. Blainville / Ste-Thérèse réclamera 25,00\$ de frais pour tout chèque retourné (n.s.f.) par la banque. Ceci afin de couvrir les frais bancaires et les déplacements supplémentaires qu'engendrent de tels chèques.

Merci,

La Direction



PENSÉE AMICALE ...

VOUS POUVEZ CRITIQUER VOTRE
ORGANISATION DE PATINAGE ARTISTIQUE
AUTANT DE FOIS QUE D'HEURES BÉNÉVOLES
QUE VOUS Y METTEZ

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION,

LA DIRECTION

